



Rapport moral

Assemblées Générales Alsace Nature
12 avril 2014 à Colmar

Rapport moral présenté par :

- Jean-Claude Claverie, président d'Alsace Nature Bas-Rhin
- Jean-Paul Lacôte, président d'Alsace Nature Haut-Rhin
- Maurice Wintz, président d'Alsace Nature Région

Un mot, pour commencer, sur un sentiment général qui anime sans doute la plupart d'entre nous ici. Le sentiment que la plupart des responsables politiques, économiques et administratifs imaginent encore que tout est possible et qu'ils ne sont pas conscients de la gravité de la crise qui s'annonce. Sans vouloir jouer les Cassandre, cette impression, désagréable, qui se dégage est que nos dirigeants se bercent de l'illusion, feinte ou réelle, que l'on peut mener de front croissance matérielle infinie et protection des ressources et de la nature. C'est-à-dire que nous n'aurions pas à choisir et qu'il suffit que le « business as usual » soit un peu mâtiné de développement durable pour que tout aille bien. Or, cette absence de choix, c'est la négation même du politique ! Il s'agit peut-être d'un certain aveuglement. Et pourtant, depuis plus de 40 ans les alertes ne manquent pas, qu'il s'agisse d'analyses scientifiques globales ou d'observations de terrain. Citons le dernier rapport du GIEC publié le 31 mars dernier ou l'étude Handy ¹.

¹ L'étude réunit des données historiques montrant que la disparition des civilisations est un phénomène récurrent. Les empires romain et mésopotamien en sont deux exemples "récents". Pour arriver à ce constat, l'étude repose sur un nouveau modèle de disciplines croisées, baptisé Handy (Human And Nature DYnamical). L'étude est conduite par le mathématicien Safa Motesharri de la National Science Foundation des Etats-Unis. Preuve de sa crédibilité, l'étude basée sur ce modèle Handy aurait été publiée par le très sérieux Elsevier journal Ecological Economics.

Des facteurs convergents qui conditionnent le désastre

Le fait que toute civilisation est appelée à disparaître un jour pose question sur la "durabilité" de la civilisation moderne. En étudiant la dynamique "nature-humanité" des civilisations englouties, le projet scientifique se penche sur les facteurs communs qui pourraient expliquer ces effondrements. Et ces critères déterminant au cours de l'histoire sont principalement la population, le climat, l'eau, l'agriculture et l'énergie.

Ces facteurs mèneraient au désastre lorsqu'ils convergent pour générer deux fonctions sociales essentielles: *"La rareté des ressources provoquée par la pression exercée sur l'écologie et la stratification économique entre riches et pauvres ont toujours joué un rôle central dans le processus d'effondrement. Du moins au cours des cinq mille dernières années"*.

En général, relève l'étude, la stratification sociale riche/pauvre mène à la surconsommation des uns, les autres étant condamnés à survivre. Et l'apport des technologies n'y changerait rien, au contraire: *"Les changements technologiques augmentent l'efficacité des ressources, mais aussi la surconsommation"*

Nous aborderons maintenant quelques enjeux régionaux qui ont marqué l'année écoulée

- La consommation foncière. Nous avons consacré une journée d'étude à ce thème le 5 octobre 2013, dont les principales conclusions sont reprises dans le dossier inclus dans le dernier numéro de notre revue : Citoyen Nature. Rappelons simplement ici que notre objectif, ainsi que celui de notre fédération nationale, FNE, est d'arriver à zéro consommation foncière nette d'ici 2025, et que, pour y parvenir, nous souhaitons un moratoire immédiat afin de créer un choc d'innovation.
- Schéma Régional de Cohérence Écologique. Nous tenons à remercier Monsieur le Préfet, ainsi que le président du Conseil Régional, de tenir bon sur l'essentiel de ce schéma indispensable et d'avoir mis le projet sans tarder à l'enquête publique (même si nous sommes inquiets en constatant que la Commission d'enquête publique ne comprend a priori aucune compétence en écologie !). Comme nous l'avons déjà fait, nous saurons nous mobiliser pour contribuer à en faire un projet ambitieux, à la hauteur des enjeux. Constatons également, que les espaces protégés, si souvent décriés, sont aujourd'hui mobilisés pour la fourniture en eau potable, au risque de les dégrader.
- Agriculture et forêt. Pour avoir suivi un grand nombre de dossiers agricoles (poulaillers notamment) au cours de l'année 2013, et plus récemment les « débats » FEADER et Alsace 2030, nous avons l'impression de fonctionner dans une sorte d'« agrocrotie » où 2 % de la population active s'octroient le quasi-monopole du devenir de 40 % de l'espace régional, avec les impacts considérables sur l'environnement que l'on sait. De la même façon, nous sommes toujours très inquiets quand nous constatons la tendance à vouloir calquer le modèle de l'agriculture industrielle sur l'exploitation forestière. Des discours entendus récemment souhaitant quasiment la transformation de toutes les forêts vosgiennes en résineux pour satisfaire la demande de grandes structures de première transformation sont loin d'être rassurants. Avec 23 % de forêts domaniales en Alsace, l'Etat propriétaire doit donner l'exemple d'une gestion écologique et favorisant les valorisations locales.
- Relations associations - institutions :
Dans ce contexte, nous assistons à deux tendances qui interpellent. D'une part, l'institutionnalisation des politiques de protection de la nature (SAFER, agences de biodiversité...) avec comme corollaire la mise à l'écart des associations, d'autre part la volonté de réduire les activités associatives à des prestations marchandes (comme y conduisent les orientations européennes, mais aussi nationales actuelles), niant de fait leurs spécificités citoyennes. Il est nécessaire et légitime que les instances officielles se saisissent des questions environnementales. Mais, se passer de l'implication innovante et passionnée des citoyens (pour les réduire à de simples consommateurs), obère l'efficacité de l'action publique et

Les augmentations de productivité dans l'agriculture et l'industrie au cours des deux derniers siècles ont débouché, dit l'étude, sur une augmentation de production des ressources sans profiter à l'ensemble de la population.

correspond à une erreur socio-politique... ou à une stratégie délibérée visant à écarter les contre-pouvoirs.

- Nous aimerions évoquer un problème plus général et assez complexe concernant le régime des autorisations administratives. Nous avons le sentiment d'un certain laisser-faire face à des projets dont on a l'impression qu'ils doivent se réaliser simplement parce qu'ils ont été imaginés. Et que l'empilement de procédures pourtant complexes et nombreuses n'a finalement qu'en effet retard sur le projet mais rarement un effet sur l'évaluation sociale de son opportunité. On est pourtant dans un régime d'autorisation ! On a souvent l'impression qu'on est dans un pur régime déclaratif où il suffit de déposer un projet pour qu'il soit autorisé (on peut citer les poulaillers industriels, les multiples projets d'aménagement, de loisirs...). Si l'Etat était un peu plus regardant et refusait plus de projets, on verrait sans doute que le contentieux n'est pas l'apanage des associations ! Car c'est malheureusement souvent grâce au contentieux que nous arrivons à ouvrir le débat sur le fond. Nous réitérons notre demande de voir se constituer des espaces de véritable négociation au-delà des 500 commissions administratives dans lesquelles nous nous épuisons souvent en vain.
- Nous avons montré que nous savions faire de compromis et que nous respectons nos engagements. L'inverse n'est pas toujours vrai, et nous avons en stock un certain nombre d'engagements pris par des partenaires de compromis, y compris l'Etat, qui à ce jour n'ont pas été tenus (Bioscope, Radar du Grand Ballon, Marckolsheim, Herrlisheim...). Vous comprendrez, Monsieur le Préfet que cela nous incite de moins en moins à faire confiance... Pourtant, nous avons à nouveau, parce que cela nous semblait la meilleure issue possible pour la nature compte tenu du contexte, négocié des compromis à Lorentzen et à Châtenois. En Alsace Bossue, nous attendons un APPB pour préserver les milieux les plus remarquables, mais nous sentons bien qu'il a du mal à se concrétiser. Nous espérons que l'Etat ne nous décevra pas une nouvelle fois.
- Nous allons terminer par le rappel d'un anniversaire important dans l'histoire de notre mouvement : les 40 ans de la première affaire de Marckolsheim. Ne boudons pas notre plaisir en rappelant cette grande lutte fondatrice qui a marqué la fin de la destruction massive des milieux rhénans et le début de la mise en œuvre de mesures de protection. Rendons hommage à ces pionniers clairvoyants et opiniâtres, grâce à qui ces forêts rhénanes, qui, il y a seulement quelques décennies étaient considérées comme du simple foncier à industrialiser, sont aujourd'hui reconnues comme un patrimoine inestimable par l'essentiel des acteurs. Il serait peut-être temps de renouer avec cet esprit militant. Parmi d'autres, le projet récemment relancé de Grand Contournement Ouest de Strasbourg (GCO), sorte de dinosaure qui révèle l'essentiel des impasses du système actuel nous en offre l'opportunité. Si, en guise de clin d'œil Marckolsheim 1974/75, nous fêtons le 50^{ème} anniversaire d'Alsace Nature sur le terrain ?